

Bonjour Madame, Monsieur

Par le présent mail, je vous fais part de mon opposition à la création de ce lotissement.

En effet l'avis de la mrae est négatif par rapport aux enjeux environnementaux. À proximité immédiate se trouve une zone Natura 2000.

Sur le terrain de ce projet coexistent également des espèces animales et végétales protégés au niveau national, européen et mondial.

Ces espèces vivent et se déplacent dans leur habitat peut importe qu'il soit classé Natura 2000 ou pas.

Je me pose également la question de constructabilité de cet espace où passe un ruisseau et donc de ce fait l'inondabilité de la zone est avérée. Cet endroit est de plus une zone humide.

La destination de ce lotissement pose également un problème social. Les prix pratiqués sur ce lotissement privé n'amèneront que des résidences secondaires alors qu'il existe un grave problème de logement principal sur la commune.

Nous ne voulons pas d'un village vacance estival au profit de gens aisés présents même pas un dixième de l'année au détriment d'un environnement protégé ainsi que d'une population locale qui ne peut plus se loger chez elle !

FERRIER Nicolas